

## Chancelier des universités

Liberté Égalité Fraternité

Affaire suivie par : Sylvain André IA IPR- Biotechnologies – Génie biologique-Mélanie Perrin IA-IPR Physique –Chimie Chefs de mission pour l'EDD

Emmanuelle Lemiale
Pilote du CAESCE
Sophie Canteloube
IA IPR- SVT
Responsables académiques EPSa

Tél. 02 38 79 39 10
Mél:
Sylvain.Andre@ac-orleans-tours.fr
Mélanie.Perrin@ac-orleans-tours.fr
elemiale@ac-orleans-tours.fr
sophie.canteloube@ac-orleans-tours.fr
21 rue Saint Etienne
45043 Orléans cedex 1

Orléans, le 8 Janvier 2024

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement s/c de Mesdames et Messieurs les DASEN

Objet : Organisation académique du Label E3D (École/Établissement en démarche de développement durable) et du label Edusanté (École/Établissement en démarche d'École promotrice de santé).

L'École a pour mission d'apprendre aux élèves à agir et à s'engager pour la transition écologique. Elle joue aussi un rôle important quant au déploiement d'une approche positive et intégrée de la promotion de la santé Vous êtes ainsi nombreux à avoir impulsé ou développé des actions, des projets dans vos écoles ou dans vos établissements dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD) et/ou à l'École promotrice de santé (EPSa). Je vous en remercie.

Ces démarches sont reconnues et valorisées dans l'académie notamment depuis 2013, par la labellisation E3D qui a été mise en place, et depuis l'année dernière, par le label Édusanté. Depuis l'année dernière, les comités académiques pour l'EDD et de l'EPSa proposent un appel à mentions qui croise l'EDD et la santé pour toutes les écoles et tous les établissements, afin de donner force et ampleur à ces éducations transversales qui mobilisent l'engagement des élèves et l'éducation à la citoyenneté au sein de notre académie. Ainsi, une mention académique EDD et/ou EPSa sera attribuée à chaque école ou établissement engagé dans ces démarches, au regard de critères que les deux comités académiques vous adressent dans un dossier commun. En plus de ce dossier commun, un dossier de territoire EDD vous est proposé; un « territoire éducatif » étant constitué de plusieurs écoles et établissements agissant ensemble pour le développement durable, sur leur territoire partagé et avec leurs partenaires.

Les professeurs ressources se tiennent à votre disposition pour accompagner vos équipes si nécessaire. Vous trouverez les coordonnées de l'équipe sur la page académique : <a href="https://www.ac-orleans-tours.fr/education-au-developpement-durable-dans-les-departements-121877">https://www.ac-orleans-tours.fr/education-au-developpement-durable-dans-les-departements-121877</a>. Cette année, l'équipe vous propose des créneaux de visioconférence afin de répondre à vos questions concernant la constitution des dossiers.

Je vous encourage donc à soutenir les actions des équipes qui vous entourent et à valoriser leur engagement dans ces domaines en faisant acte de candidature à cet appel à « double » mentions ; la demande pouvant se faire pour l'une, l'autre ou les deux mentions.

Ces deux éducations transversales sont des éléments porteurs de sens, d'intégration et de cohérence des enseignements et de la vie scolaire.

PJ : Les créneaux des guichets d'accompagnement et trois dossiers de candidature : le dossier commun E3D/Edusanté premie seconde degré, et le dossier E3D de territoire.